



**Publicité pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt Spontanée
pour la Construction et l'Exploitation de centrales photovoltaïques :**

- **Bâtiments au bourg « ensemble Mairie – Foyer Rural – Bureau de Poste – Ecoles du Bourg »**
- **Centre technique municipal « ateliers existants » et « ombrière à créer »**

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul souhaite mettre à disposition plusieurs bâtiments pour y installer des centrales photovoltaïques : la mairie, l'école, le foyer, la poste et les ateliers municipaux. La commune souhaite aussi mettre à disposition une partie du terrain des ateliers municipaux pour y implanter une ombrière photovoltaïque qui ferait office d'abri pour le matériel, les engins et les véhicules des services techniques municipaux.

Une entreprise ayant manifesté son intérêt pour installer ce type d'installation photovoltaïque sur ces zones, nous sollicitons, conformément au code général des collectivités territoriales pour la mise à disposition du domaine public via une autorisation d'occupation temporaire, la candidature d'autres entreprises pour présenter une offre, sous un délai de trois semaines.

Les bâtiments et terrains concerné sont cadastrés :

Nature	Parcelles cadastrales	Adresse	Surface toiture / ombrière
Mairie	AB 1250 AB 1183	73, rue du Pouy 40990 Saint-Vincent-de-Paul	600 m ²
Poste		101 Rue du Pouy, 40990 Saint-Vincent-de-Paul	300 m ²
Foyer		90 Rue du Foyer, 40990 Saint-Vincent-de-Paul	1 300 m ²
Ecole		27 Rue Enfants, 40990 Saint-Vincent-de-Paul	2 000 m ²
Ateliers municipaux	AB 1498	848 route du Pouy	250 m ² + 1 090 m ²

Les candidats ont donc jusqu'au vendredi 25 avril 2025 à 12h00 pour transmettre une proposition technico-économique.

Le dossier devra contenir les éléments suivants :

- Dénomination, capital social, siège social et coordonnées du candidat (extrait Kbis de moins de trois mois),
- Nom du (ou des) dirigeant(s), du (ou des) représentant(s) légal (légaux), ou de la (ou les) personne(s) dûment habilitée(s) à prendre l'engagement,
- Les statuts à jour,
- Les trois derniers bilans et les trois derniers comptes de résultat,
- Une déclaration sur l'honneur attestant que :
 - Le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années,
 - Le candidat n'est pas en état de liquidation judiciaire, n'est pas admis à une procédure de redressement judiciaire ou n'a pas fait l'objet de procédures équivalentes régies par un droit étranger.

- **Une note technique présentant les points suivants :**

- Une proposition de déroulement de projet (des études au démantèlement) selon un projet de planning de réalisation.
- La puissance des installations et le productible
- Un plan d'implantation,
- Une intégration paysagère,
- Les modalités de valorisation de l'énergie
- Les modalités de démantèlement à l'issue de l'exploitation des installations (remise en état du site, ...),

- **Un plan de financement et plan d'affaires prévisionnels incluant :**

- Détail des CAPEX et des OPEX du projet,
- Plan d'affaires prévisionnel.

Ces propositions sont à adresser au plus tard pour le vendredi 25 avril 2025 à 12h00 :

- Par voie postale ou dépôt en mairie à : **M. FOURNET, adjoint Environnement**
Mairie
73, rue du Pouy
40990 Saint-Vincent-de-Paul
- Par voie numérique : dgs@saintvincentdepaul.fr